



DOSSIER DE CANDIDATURE

Gîtes de France® « Jardin & Potager »



Le label Gîte au jardin & potager repose sur deux éléments : **50 % LE JARDIN - 50 % LE PROPRIÉTAIRE**

Les prérequis

LE JARDIN & POTAGER : Il doit comprendre :

- ✓ Une structure, une "charpente" définie du jardin
- ✓ Un parcours de visite (avec si possible des effets de surprises, des invitations à s'arrêter, des allées pratiques, un passage fluide entre les différents espaces, une autonomie des hôtes (petites pancartes)…)
- ✓ Des végétaux divers (présence de plusieurs familles : annuels, bi-annuels, persistants, arbres et arbustes, fleurs), une gamme variée et surtout équilibrée. Il faut pouvoir apprécier le jardin tout au long de l'année (ne pas se limiter à planter des fleurs aux beaux jours)
- ✓ Un intérêt architectural (bonne insertion visuelle, présence de mobilier, présence de thèmes, choix de matériaux locaux pour les bâtiments si possible de caractère…)
- ✓ Une ouverture sur le paysage (perspective sur paysages alentours)
- ✓ Un lien visuel avec le gîte (fenêtres ouvrant sur jardin, abords du gîte)
- ✓ Des lieux sécurisés (attention aux ponts, plans d'eau…)
- ✓ Un propriétaire qui « donne » son jardin /potager à ses hôtes : légumes et fruits servis à table, plantes aromatiques, médicinales, tisanes, boutures, graines, miel …,
- ✓ Un jardin structuré, entretenu et qui présente un vrai intérêt par ses variétés d'essences et d'espèces, son dessin, sa cohérence,
- ✓ Pour un potager, on attachera de l'importance aux variétés de légumes et de fruits, aux variétés anciennes, à leur rareté, à leurs qualités culinaires, gustatives ou décoratives, aux associations de plantes, au mode de culture …,
- ✓ Un jardin sécurisé,
- ✓ Un jardin accueillant : chaises, bancs, gloriette…
- ✓ Un hébergement en lien direct avec ledit jardin et disposant de revues ou de livres ayant trait au jardin/potager.

LE PROPRIÉTAIRE : On juge :

- ✓ sa pédagogie, sa compétence à expliquer,
- ✓ sa passion, sa créativité, ses "petits trucs". C'est lui qui a construit, créé, planté. Il doit savoir expliquer, prendre le temps d'initier ou d'échanger avec les plus avertis.
- ✓ Son enthousiasme pour le jardinage
- ✓ Sa bonne connaissance des végétaux
- ✓ L'originalité de la composition (poursuite d'une recherche personnelle genre collection végétale, travail sur la couleur…)
- ✓ Sa gestion et entretien (maîtrise des pratiques)
- ✓ Sa prise en compte du développement durable (compostage, récupération d'eaux de pluie, paillage…)
- ✓ Son sens de l'accueil, sa disponibilité
- ✓ La présence de doc touristique, surtout celle concernant l'ensemble des parcs et jardins qui se visitent dans la région

LE DOSSIER DE CANDIDATURE

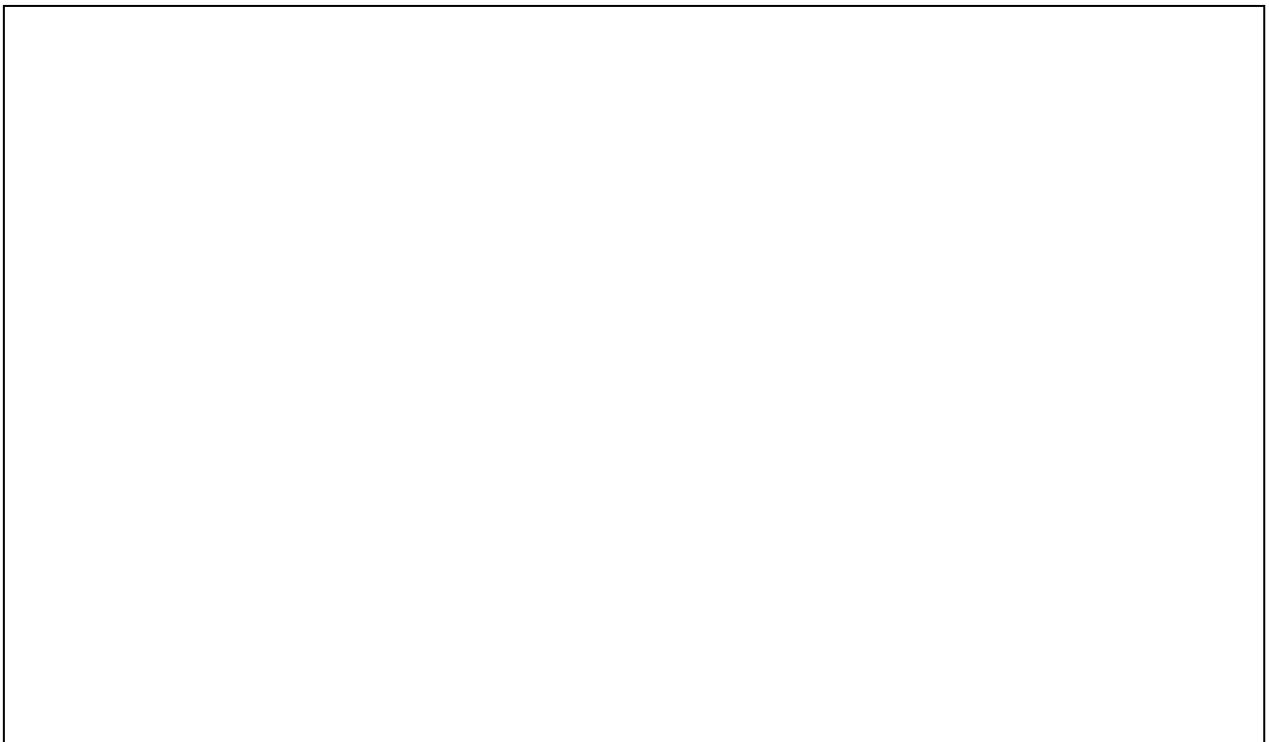
- A la disposition des adhérents Gîtes de France® et des porteurs de projets
- Ce dossier de candidature sera communiqué aux membres de la commission d'agrément au moins un mois avant la visite.
- La commission est composée de :
 - Un technicien du Relais départemental,
 - A minima un expert voire plus des jardins ou des potagers (Au sein des collectivités territoriales parmi les responsables des espaces verts en activité ou en retraite, au sein des ADT, des CRT ou des réseaux d'offices de tourisme lorsqu'ils conduisent des clubs de parcs et jardins ou des concours de fleurissement, au sein des CAUE qui comptent des paysagistes, des horticulteurs en retraite, des associations...)
 - Un élu du relais ou un propriétaire déjà qualifié « jardin » (veiller à la bonne impartialité)

A remplir

- Merci de vous présenter (Demandeurs – Propriétaires/Porteurs de projet):

- Merci de détailler votre parcours, vos motivations, vos centres d'intérêts, vos liens/rapports avec votre jardin & potager, autres (déjà réalisé ou en projet).

- Merci de présenter votre « domaine » avec ses différentes parties et ce à quoi elles sont dévolues (habitation, gîte/chambres d'hôtes, zones de loisir/détente, les jardins, les serres, les semis et pépinières, dépendances...), joindre un plan si possible à l'échelle en annexe.

A large, empty rectangular box with a thin black border, intended for the applicant to attach a map or plan showing the different parts of their property.

- Merci de détailler l'histoire du jardin/potager, sa raison d'être, son évolution et les projets le concernant

A large, empty rectangular box with a thin black border, intended for the applicant to provide a detailed response about the history of their garden or vegetable patch.

- Indiquer la philosophie du jardin/potager : façon d'y travailler, de l'entretenir, de planter, d'arracher, de tailler etc...

- Les éventuelles animations ou participations à des évènements (ateliers, cours, salons, journées des jardins...)

- Avez-vous obtenus : Labels, reconnaissance, dossier de presse

Merci de joindre de nombreuses illustrations (20 minimum) avec si possible des vues par drone et sur quatre saisons.

L'organisation de la visite

- Date de visite proposée (idéalement la période la plus propice à valoriser le jardin/potager),
- Accueil fait par le propriétaire qui présente rapidement son jardin/potager (base du dossier de candidature déposé),
- Visite guidée du jardin/potager (et des hébergements),
- La commission délibère à l'aide d'une grille (cf. grille jointe communiquée au préalable au candidat),
 - La commission proposera des pistes d'évolutions (démarche de progrès),
 - la décision positive ou négative est argumentée,
 - L'agrément est donné aussitôt sauf si désaccord au sein de la commission.
- L'homologation est valable 5 ans,
- En cas de refus, le propriétaire peut solliciter un nouveau passage pour peu qu'il ait fait évoluer son jardin.

La grille de classement fera office de compte rendu de visite. Elle sera adressée au propriétaire dans les meilleurs délais. On veillera à rester factuel et à bien argumenter. C'est alors que l'avis des experts est important. Il sera proposé une démarche de progrès sous forme de préconisations pour les 5 années à venir. Elle est conservée dans le dossier du propriétaire.

La communication réalisée par Gîtes de France®

L'agence Gîtes de France® aura à cœur de faire ressortir les principaux atouts du jardin/potager et d'encourager le propriétaire à les valoriser dans sa communication.

Le jardin/potager qualifié sera mis en avant dans les descriptifs du gîte, la présentation du propriétaire et au travers de l'album photo :

- Nombre de photos : selon la taille et la spécificité du jardin, prévoir au minimum 10 photos de qualité professionnelle et représentatives.
- Présentation du propriétaire : 1 photo du ou des propriétaires en extérieur (jardin, etc.) et portrait en texte.
- Présentation du jardin/potager : texte du propriétaire sur la présentation de son jardin dans les descriptifs du gîte, la présentation du propriétaire et au travers de l'album photo.

Le jardin/potager qualifié sera mis en avant sur le site national des Gîtes de France www.gites-de-france.com (espace dédié) et sur le site départemental.

Une information sur les réseaux sociaux et une inauguration officielle pourront être proposées.

Des animations plus spécifiques pourront être mise en place (à adapter selon le nombre de qualifiés dans le département)

L'expérience a montré que les propriétaires de « Gîtes de France® jardin et potager » ont de vraies affinités entre eux et sont demandeurs d'actions organisées à leur intention, dans un esprit de club. Eux-mêmes sont prêts à s'y investir :

- Atelier pratique / formation (paillage, taille, association de plantes...)
- Troc aux plants
- Visite de jardins et rencontre de leurs propriétaires
- Conférence
- Accueil de presse
- Etc.



Dossier de candidature Gîtes de France® « Jardin & Potager » 08/06/2021 16:42 Avril 2021 PP BB SM 08/06/2021
16:42:29
08/06/2021 16:42